



Décembre 2023

PAGE 1

Baulne info n° 112



Mairie

102 route de Corbeil

91590 BAULNE

Tel 01 64 57 60 71

Fax 01 64 57 64 57

Mèl

accueil.mairie@baulne.fr

Bureaux ouverts

Les lundi et samedi matin
de 9h30 à 11h45

Les mardi, jeudi après-midi
de 14h00 à 17h45

vendredi
de 9h30 à 11h45 et de 14h00
à 17h45

Fermé le mercredi

DANS CE NUMÉRO :

Bonne retraite à Jacques Bernard Au Conseil Municipal	2
État civil Urbanisme Centre de Loisirs	3
Fête d'Halloween	4
Petit geste pour notre planète Collecte des sapins	5
A.B.V	6
Attention aux arnaques	7
Cérémonie 11 novembre Mutuelle Santé Communale Agenda : dates à retenir Carnaval édition 2024	8

Édito du maire

L'année 2023 arrive à son terme et les fêtes de fin d'année nous attendent, qui, je l'espère, seront heureuses et réjouissantes pour toutes et tous autour de vos familles et amis.

2023 a été marquée par la fin des mandats électifs de notre maire et ami Jacques BERNARD. Une cérémonie de fin de mandat a été organisée en salle Pouteau le 21 octobre dernier autour d'une centaine de personnes.

Étaient présents le sous-préfet d'Etampes, l'ensemble des élus (députés, sénateurs, conseillers régionaux et départementaux, maires et élus municipaux), les enseignants et bien d'autres qui ont mis à l'honneur Jacques et son parcours.

Nous pouvons également mettre en exergue le travail de l'ensemble de notre personnel communal qui s'engage pour le village et les Baulnois tout au long de l'année. Ainsi, nos étangs redeviennent un lieu agréable à la randonnée grâce aux actions du service technique qui continue d'entretenir notre commune. Notre personnel périscolaire fait preuve d'idées débordantes pour occuper nos enfants pendant la garderie et centre de loisirs, l'équipe d'accueil reste à l'écoute pour traiter ou orienter toutes vos demandes.

L'année 2023 a également été une année de poursuite et d'accélération de la dynamique d'événements proposés tout au long de l'année par la municipalité et nos trois associations.

L'année 2023 a enfin été une année d'échanges et de persévérance avec les services du département de l'Essonne pour trouver une solution, à court terme, de sécurisation de la RD 191 entre les deux entrées de Boigny.

La route départementale a été limitée à 70 km/h sur ce tronçon-là et une bande continue sera tracée sur cette même

portion de route afin d'éviter les accidents liés à des dépassements à vitesse excessive.

L'année s'achève mais 2024 nous ouvre les bras avec de beaux rendez-vous en perspective.

L'année commencera par la classe de neige des CM1 et CM2 début janvier, permettant à nos enfants de découvrir pour certain la montagne, sa faune, sa flore ... et ses activités physiques.

Le premier trimestre 2024 sera également synonyme du début des travaux dit « d'entrée de villes » avec la réalisation par la CCVE et le département de l'Essonne de ronds-points au niveau du Stop entre Cerny et Itteville et à l'emplacement de l'actuel carrefour près d'Aldi. Cet ensemble intégrera la réalisation de voies douces.

Il nous faudra également, en 2024, poursuivre nos actions initiées sur les solutions de stationnement sur notre commune, mais qui ne sera qu'un complément aux actions individuelles pour stationner nos véhicules dans nos propriétés ou parkings pour les logements collectifs. Nous avons besoin de l'effort de tous pour que les piétons n'aient pas de véhicules en guise d'obstacles sur les trottoirs et pour fluidifier la circulation dans les rues de notre village.

J'ai souhaité également qu'en 2024 nous puissions faire les vœux du Maire. Avec l'ensemble du Conseil municipal, je vous donne rendez-vous **le vendredi 19 janvier à 19h à la salle Pouteau** pour ce moment de convivialité.

Le Conseil municipal, le Conseil Municipal des Jeunes et l'ensemble du personnel se joignent à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année et le meilleur pour 2024.

Xavier Guilbert

Bonne retraite à Jacques Bernard

Le 21 octobre dernier, une cérémonie de départ en retraite a été organisée en l'honneur de Jacques Bernard entouré de sa famille et de ses proches. Une centaine de personnes, parmi eux de nombreux élus (des députés, des sénateurs, le sous-préfet, de nombreux maires,...) ont répondu présent pour rendre un hommage, bien mérité, à leur ami et collègue pour son parcours et son investissement auprès des Baulnois depuis 47 ans. Une cérémonie pleine d'émotion pour nous tous, conseillers municipaux et agents, après tant d'années passées à ses cotés. Nous souhaitons à Jacques une bonne continuation et de profiter pleinement de sa retraite.



Au Conseil Municipal



Le 4 décembre 2023

Approuvées à l'unanimité



- ♦ **Délibération n° 2023/39** - Modification des membres de la commission d'appel d'offres suite à la demande de la Préfecture, Retrait de la délibération n° 2023/29.
- ♦ **Délibération n° 2023/40** - Tarifs Lots de pêche 2024.
- ♦ **Délibération n° 2023/41** - Tarifs Salle Polyvalente Paul Pouteau 2024.
- ♦ **Délibération n° 2023/42** - Remboursement frais vétérinaires à un administré (chat libre).
- ♦ **Délibération n° 2023/43** - Rétrocession d'une concession au cimetière.
- ♦ **Délibération n° 2023/44** - Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2024 dans la limite du quart des crédits ouverts en 2023.
- ♦ **Délibération n° 2023/45** - Convention pour l'installation d'un relais de radiotéléphonie sur un terrain.
- ♦ **Délibération n° 2023/46** - Convention accueil enfants de la commune de Guigneville sur Essonne au centre de loisirs.
- ♦ **Délibération n° 2023/47** - Convention Police Municipale.
- ♦ **Délibération n° 2023/48** - Demande d'adhésion au SMOYS au titre de la compétence « Mobilité Electrique » définie comme compétence « relative aux infrastructures de charges pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE).
- ♦ **Délibération n° 2023/49** - Zones d'Accélération des énergies renouvelables.
- ♦ **Délibération n° 2023/50** - Rapport d'activité 2022 du SIARCE.
- ♦ **Délibération n° 2023/51** - Rapport d'activité et compte administratif 2022 de la CCVE.
- ♦ **Délibération n° 2023/52** - Rapport 2022 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés de la CCVE.
- ♦ **Délibération n° 2023/53** - Motion : Appel à une refonte des mécanismes de financement des Départements.
- ♦ **Délibération n° 2023/54** - Décision Modificative n° 3 du Budget primitif 2023.



État civil

NAISSANCE :

Le 20/11/2023 ZITTE Kayden

Le 05/12/2023 PEREZ Manon



DÉCÈS :

Le 08/11/2023 Madame BOUCHÉ ép. COVILLO Josiane 77 ans



Urbanisme

Déclarations préalables :

- ♦ Changement portail et portillon, 1 rue de la Ferme, arrêté du 27/10/2023
- ♦ Changement de fenêtres et volets roulants, 52 route de Corbeil, arrêté du 30/10/2023
- ♦ Changement porte d'entrée, 14 rue du Mosnil, arrêté du 03/11/2023
- ♦ Changement d'une fenêtre en porte fenêtre, 11 rue de la Ferme, arrêté du 16/11/2023
- ♦ Réfection toiture et ravalement façade, 4 route de Corbeil, arrêté du 01/12/2023



Permis de Construire :

- ♦ Construction d'une maison individuelle (Lot B), 54 rue de Boigny, arrêté du 16/11/2023
- ♦ Construction d'une maison individuelle (Lot A), 54 rue de Boigny, arrêté du 16/11/2023

Centre de Loisirs

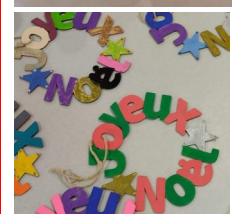
Pendant les vacances de la Toussaint, les enfants ont été plongés dans une ambiance diabolique grâce à Halloween. Fantômes, squelettes, chauves-souris étaient de la partie. Maternelles et élémentaires ont participé avec enthousiasme à de nombreuses activités proposées par l'équipe d'animation.

Fin novembre et début décembre, les enfants du centre de loisirs des mercredis ont eu l'occasion de fabriquer de splendides décorations de Noël telles que des boules de Noël, des couronnes de porte et des bougeoirs.

Les enfants qui utilisent les services périscolaires ne sont pas en reste. Les animatrices leur ont offert l'opportunité de décorer le sapin de Noël et de s'adonner à la peinture sur vitres, une activité qui a suscité beaucoup d'engouement.

Les agents de la cantine ont orné le réfectoire avec des guirlandes, des boules de neige et un sapin de Noël. Nous achevons donc l'année 2023 et nous sommes déjà en train de planifier l'année 2024. Pendant les vacances d'hiver (du lundi 12 février au 23 février) nous explorerons le thème du Médiéval, le centre de loisirs sera également impliqué dans le carnaval le samedi 23 mars, offrant aux enfants fréquentant notre centre la possibilité de fabriquer des décorations et des déguisements.

L'équipe d'animation vous adresse ses meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année.



Fête d'Halloween à Baulne



Bravo aux gagnants !



La magie d'Halloween s'est invitée à Baulne ! Tout le monde a enfilé son plus beau déguisement et s'est donné rendez-vous au groupe scolaire, pour découvrir un univers effrayant et participer à la chasse aux bonbons. Le concours de déguisement pour les petits et les plus grands a été réalisé, les gagnants ayant tous reçus une récompense. Bravo aux organisateurs pour cette préparation et à l'AVB pour le pot de l'amitié. Nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine !



Petit geste pour notre planète

Et si chacun était acteur du bien-être de notre planète....

Découvrez le furoshiki et adoptez cet emballage cadeau en tissu !

Vous avez sûrement entendu parler de cet **emballage réutilisable et zéro déchet** : le **furoshiki** est un coupon de tissu joliment plié et noué pour emballer un cadeau ou transporter un objet. C'est élégant, pratique et écolo. Partons à la découverte de l'ancien art japonais le plus tendance du moment ! Comment faire un furoshiki ?



Pour faire un emballage cadeau en furoshiki, préférez un coupon de tissu réversible puisque les deux faces du tissu seront visibles. Choisissez une matière fluide, facile à travailler et à nouer, par exemple le coton, la soie ou la viscose. Utilisez un tissu à maille serrée pour bien maintenir et cacher votre cadeau.

Dans une démarche écolo, le furoshiki peut être fabriqué à partir de tissu de seconde main, chutes, draps ou anciens rideaux. Pensez également à la personne qui va recevoir le furoshiki et l'utilisation qu'elle pourra ensuite en faire : foulard, coussin, sac... Cela pourra vous guider dans le choix de la matière et du motif de votre emballage en tissu !

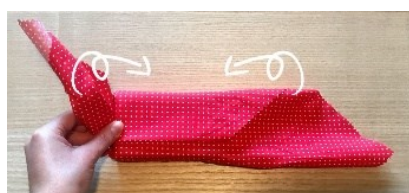
La forme privilégiée du furoshiki est le carré, pour faciliter son pliage. Pour savoir quelles dimensions choisir, il vous suffit de multiplier par trois la longueur de l'objet à emballer.

Pour des finitions parfaites, réalisez un ourlet tout autour du coupon de tissu, ou coupez-le avec des ciseaux cranteurs.

Comment plier un furoshiki ?

Nul besoin d'attache, de scotch ou d'élastique, **l'art du furoshiki** réside dans un bon pliage et des nœuds bien serrés.

Après avoir mesuré votre objet, calculé et coupé le tissu aux bonnes dimensions, placez le tissu devant vous avec la face intérieure vers vous, afin que l'endroit soit apparent après le pliage.



Pour le réaliser, placez votre objet au centre du tissu. Repliez les coins inférieur et supérieur sur l'objet pour l'emballer.

Repliez les deux autres coins opposés vers le centre. Nouez le tissu afin de bien maintenir le pliage. Ajustez le nœud pour de belles finitions. Votre **emballage en tissu** est prêt !

Joyeuses fêtes !



Collecte des sapins en porte à porte

Comme chaque année, une collecte sera effectuée en porte à porte le lundi 08 et le mercredi 12 janvier par les agents communaux.

Veuillez déposer votre sapin sans décoration et sans sac à sapin devant votre domicile la veille au soir.

Ce service vient en complément des enlèvements prévus par la CCVE les 4 et 18 janvier.



Association Baulne Village



Des nouvelles de l'ABV !

Samedi 29/10 : Notre association a participé à la soirée Halloween organisée conjointement avec la municipalité. Nous vous remercions d'être venus aussi nombreux.

Dimanche 29/10 : Chineuses, chineurs sont venus en nombre à notre traditionnel vide de grenier à la salle Pouteau malgré la pluie qui s'est invitée ce jour-là. Ce fut un succès. Les crêpes et les hot-dogs ont été très appréciés. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine.

Dimanche 12/11 : Une quarantaine de joueurs étaient présents à notre concours de belote, la bonne ambiance et la convivialité était au rendez-vous. Chaque participant est reparti avec un lot en ayant passé une bonne après-midi. Cette année, le gagnant du concours et donc du traditionnel Jambon est Monsieur Claudic Aimé. Félicitations !

Cette année et pour la première fois, notre association a participé au Téléthon en organisant deux manifestations.

Une randonnée le 9/12 : Malgré la pluie, une dizaine de participants se sont réunis. Après l'effort le réconfort, le vin chaud, le café et les crêpes étaient les bienvenus.

Un après-midi jeux le dimanche 10/12 : une dizaine de personnes sont venues jouer à différents jeux de société. Bonne humeur et convivialité étaient réunies pour la bonne cause.

L'ensemble des recettes de ces deux manifestations a été reversé à l'AFM Téléthon. (341 €)

Nous poursuivrons cette initiative l'année prochaine, et nous vous attendons nombreux.

Notre section randonnée vous a proposé chaque mois un parcours différents.

Notre section jeux est ouverte chaque mardi de 17h30 à 19h00 en salle Pouteau avec toutes sortes de jeux de société ; Bonne humeur et rire garantis.

Notre section arts plastiques chaque mardi en salle Pouteau poursuit ses activités et prépare son traditionnel salon d'arts visuels.

L'ABV vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et remercie l'ensemble des participants à nos différentes manifestations.

A vos agendas

- ◆ Samedi 20/01/24: Retour de notre soirée crêpes (repas annuel) avec notre DJ Stéphane le tarif reste inchangé (10 euros) les bulletins d'inscriptions vous seront distribués prochainement.
- ◆ Samedi 17/02: Randonnée le lieu de départ vous sera communiqué ultérieurement.
- ◆ Dimanche 17/03: Après-midi Zumba à la salle Pouteau.
- ◆ Samedi 27 et dimanche 28 avril: Salon d'arts visuels à la salle Pouteau.

Pour nous contacter assobaulnevillage@yahoo.com





Attention aux arnaques !

Souvent trouvées dans nos boîtes aux lettres, par courriels ou via nos téléphones, parfois même à notre porte, les tentatives d'arnaques sont courantes surtout en période de fêtes. Il nous faut rester vigilant !

LES PROSPECTUS AVEC NUMÉROS DE DÉPANNAGE D'URGENCE : Malheureusement, les escrocs ne s'arrêtent jamais. Et si la plupart des arnaques se déroulent désormais sur Internet, certains individus ont encore recours à de vieilles méthodes.

Des flyers, d'aspect officiel et comportant des informations sur des prestations de service ou des dépannages, sont glissés dans notre boîte aux lettres. Souvent, la plupart d'entre nous les conservons en cas de besoin. S'agissant de faux prospectus, les numéros de téléphone peuvent cacher des surtaxes, des services aux prix vertigineux ou encore des arnaques.

Parfois, ces documents ont pour but de récupérer votre numéro de téléphone pour le revendre à des sociétés usant du démarchage téléphonique.

LES COURRIELS FRAUDULEUX : Le courriel, l'un des moyens les plus efficaces pour communiquer avec quiconque, est aussi l'un des principaux outils utilisés par les attaquants pour voler de l'argent, des identifiants de compte et des informations sensibles. On parle de Phishing (Vol de justificatifs d'identité) ou de Malware (Vol d'argent, Fraude électronique, Attaques de la chaîne d'approvisionnement).

Quelques conseils :

- ◆ Ne répondez pas aux mails ou SMS vous demandant la saisie d'informations confidentielles (et ne cliquez pas sur les liens qu'ils contiennent) ;
- ◆ Au moindre doute, contactez directement les organismes supposés émetteurs du message (EDF, Impôts, CAF...), vérifiez l'information par vous-même ou connectez-vous à votre espace personnel sur le site Internet ou dans l'application mobile de l'organisme concerné.
- ◆ N'ouvrez pas les pièces jointes, à moins de connaître l'adresse mail exacte de l'expéditeur.
- ◆ N'hésitez pas à effectuer un signalement sur Signal Spam, plateforme de lutte contre le spam par mail ; Pour un SMS frauduleux, transférez-le au 33700 ;
- ◆ Faites vos mises à jour de votre antivirus ;
- ◆ Attention à votre mot de passe : Veillez à utiliser des mots de passe différents, longs et complexes pour chaque service ou site utilisé. En cas de doute, changez-le !

LES ARNAQUES TÉLÉPHONIQUES : Après les courriels ou SMS, c'est désormais par téléphone que les escrocs veulent récupérer vos données ou siphonner vos comptes. En quelques mois, elle est devenue l'une des arnaques à distance les plus rentables.

- ◆ Cette escroquerie par téléphone s'appelle le Vishing, contraction de « voice » (voix, en français) et « phishing » (hameçonnage), soit l'équivalent du « phishing » par SMS ou courriel. Comment les éviter :
- ◆ Ne donnez jamais vos informations personnelles ;
- ◆ Posez des questions, attendez des réponses précises ; Doutez de tout !
- ◆ Ne cédez pas au caractère urgent et pressant de la demande ; Vérifiez régulièrement vos comptes.

SOYEZ VIGILANT : Les "vrais" démarcheurs sont des travailleurs indépendants ou rattachés à une entreprise qui doivent pouvoir justifier de leur identité et de leur profession. Les "faux" démarcheurs utilisent le prétexte du porte-à-porte pour s'introduire chez vous afin d'effectuer un repérage en vue d'un cambriolage ou de voler de petits objets de valeur. Ils agissent en général par deux. Démarchage, distinguer le vrai du faux :

- ◆ Si vous le pouvez, vérifiez le nombre de personnes présentes avant d'ouvrir la porte (par le visiophone)
 - ◆ Exigez la présentation d'une carte professionnelle ;
 - ◆ Ne signez rien avant d'avoir le devis en main :
- ⇒ Ne versez pas d'argent, ne signez pas de chèque, surtout antidaté ;
- ⇒ En cas de doute, proposez d'appeler l'organisme professionnel auquel est rattaché le démarcheur.





LE T12 ARRIVE EN ESSONNE !

Vous l'attendiez tous, le voici enfin !

Après plusieurs années de travaux, le tram-train T12 sera mis en service le dimanche 10 décembre 2023 et desservira 12 villes en Essonne.

Cette nouvelle ligne est financée par l'État, la Région Île-de-France, le Département de l'Essonne, la SCNF et Île-de-France Mobilités.

Plus confortable et plus respectueux de l'environnement, le T12 devrait changer la vie des Essonnais puisqu'il permettra de relier Évry-Courcouronnes à Massy en 40 min contre 1h30 en voiture aux heures de pointe !

Avec un tram toutes les 10 min, il devrait transporter pas moins de 40 000 voyageurs chaque jour.



Plus d'infos sur
essonne.fr

Cérémonie du 11 novembre

105^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Le samedi 11 novembre, Xavier Guilbert a présidé, pour la première fois en tant que maire, la traditionnelle commémoration de l'Armistice de 1918. Les Conseillers Municipaux, une délégation des pompiers, les institutrices et les élèves étaient présents à cette cérémonie.

Un hommage à tous les morts pour la nation

Le 11 novembre 1918, l'Armistice est signé dans le train du Maréchal Foch afin de faire cesser immédiatement les terribles combats de la Première Guerre mondiale.

La clairière où est signé l'Armistice devient ainsi le symbole de la Victoire, de la paix et de l'hommage à ceux qui ont donné leur vie pour la France.



Mutuelle Santé Communale

Comme annoncé dans le Baulne Info n°111, notre commune a signé une convention avec les assurances AXA pour mettre en place une Mutuelle Santé Communale.

Une réunion d'information, **ouverte à tous, aura lieu à la mairie le jeudi 18 janvier 2024 à 18h00**, en présence d'un représentant d'AXA.

Des flyers vont être également distribués dans les boîtes aux lettres.

Venez nombreux pour vous informer sur ce dispositif.

Renseignements : accueil.mairie@baulne.fr et/ou au 01 64 57 60 71.



Dates à retenir en 2024

- Vendredi 19 janvier : Cérémonie des vœux de la commune
- Dimanche 28 janvier : Repas en l'honneur de nos aînés.
- Samedi 23 mars : **Carnaval de Baulne** sur le thème des J.O.
- Vendredi 24 mai : Accueil des nouveaux arrivants (inscription en mairie)
- Samedi 25 et dimanche 26 mai : Le printemps de Baulne (CCVE)
- Samedi 6 juillet : La fête du village
- Samedi 19 octobre : Remise des prix des maisons fleuries
- Samedi 2 novembre : Fête d'Halloween
- Samedi 7 et dimanche 8 décembre : Téléthon.

Carnaval de Baulne Edition 2024 : Le carnaval aura lieu le 23 mars 2024 sur le thème des J.O. N'hésitez pas à venir participer à la confection du char de Baulne ou, pourquoi pas, confectionner votre propre char !! Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la mairie : accueil.mairie@baulne.fr